

N°41

juin
2013

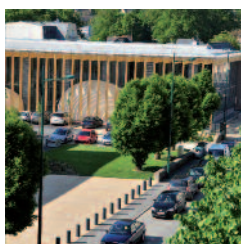
le Pontivyen

Bulletin d'information municipal de Pontivy - Trimestriel



Stival

Un label « Éco école »



Espace KENERE

*Le grand
déménagement*



Festival de musiques

*Tous les concerts
de l'été*



Service Enfance-jeunesse

*Des activités pour tous
pendant les vacances!*

(dossier p8-9)

zoom

L'an dernier...

20 travailleurs
handicapés employés
par la Ville

30 dispositifs de
ralentissements aménagés

23250 plantations
réalisées sur la commune

63 commerçants
abonnés sur le marché

938 inscriptions
au centre de loisirs
chez les 3-11 ans

68 participants à
l'école du sport

1251
cartes d'identité
délivrées

2239 documents
restaurés par les archives
municipales

Le label « Éco école » pour Stival



En haut : un lombricomposteur (réceptif dans lequel est reconstitué un milieu favorable aux vers de compost que l'on y introduit) est installé dans l'une des classes de l'école de Stival.

En bas : à la cantine, les élèves font le tri de leurs déchets à chaque fin de repas.

Pour la troisième année consécutive, l'école de Stival a obtenu le label « Éco école ». Cette distinction s'inscrit dans un programme international d'Éducation au Développement Durable (EDD) suivi par l'office français de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe. Pour décrocher ce label, le principe est simple : réaliser une action significative autour de gestes concrets liés à la défense de l'environnement. Cette année, les élèves stivaliens ont concentré leurs efforts sur la gestion des déchets au quotidien. Premiers déchets qui concernent directement les enfants à l'école : les fournitures scolaires périmées. Dès le début de l'année, avec les enseignants, chaque classe a mis au point une procédure permettant de moins gaspiller comme l'indique Nadine Maricourt, la directrice de l'établissement : « nous avons installé des boîtes de tri à l'intérieur des classes pour que les enfants apprennent à trier

les fournitures usagées. Ainsi les stylos cassés ou les cartouches d'encre vides sont méthodiquement classés en fonction de leur recyclage possible. Et bien sûr, il y a le papier. Là, toutes les feuilles utilisées sont déposées dans une caisse et les enfants ont pris l'habitude de les récupérer pour s'en servir de brouillon ou pour faire du découpage avec les chutes pour réaliser des exposés par exemple ». Résultats : une diminution des dépenses de fournitures et de bonnes habitudes que les élèves ramènent à la maison et appliquent chez eux.

Les repas pris à la cantine génèrent eux aussi bon nombre de déchets. Là encore, deux bacs sont installés dans le réfectoire, l'un destiné aux déchets d'origines animales, non recyclables, le second aux autres restes qui serviront à fabriquer du compost. Ainsi, chaque semaine les élèves notent sur un graphique le poids de leurs déchets et ils ont pu constater une nette diminution du poids total de leurs poubelles puisqu'avant le début de l'opération, celui-ci était de 29,5kg en moyenne par semaine et qu'il est tombé à moins de 12kg depuis la mise en place du système. Une initiative qui a même été relayée par la presse nationale puisque qu'un article consacré à l'école de Stival est paru dans le magazine pour enfants Wapiti au mois de mai.





Henri Le Dorze
Maire de Pontivy,
Maer Pondi

*Le Pontivyen n°41
Juin 2013*

8, rue François Mitterrand
56300 Pontivy

Directeur de publication :
Henri Le Dorze

Textes et photos :

service communication de la Ville
de Pontivy

Photo médiathèque : Didier Praud

Photo de une : les jeunes Pontivyens
en vacances en Haute-Garonne

Conception : perigraphe.fr

Impression : Cloître Imprimeurs

Le lien social doit rester le fil rouge qui guide l'action des élus. Nous devons, à travers une gestion prudente des finances publiques, sonder et comprendre les attentes des Pontivyens, mais aussi définir un cap sur le long terme.

L'avenir du quartier de Tréleau est probablement la meilleure illustration de cet enjeu. La revitalisation de ce secteur peut s'envisager de plusieurs manières mais nous avons fait le choix de repenser les atouts historiques de ce quartier.

Les bâtiments de l'ancien hôpital vont ainsi connaître une seconde vie en accueillant le siège de Pontivy Communauté ainsi qu'un pôle santé qui regrouperait des professionnels médicaux (généralistes, spécialistes...) et paramédicaux de la ville (infirmiers, kinés...).

La piscine de plein air devra elle aussi bénéficier d'un avenir qui tienne compte de la volonté des Pontivyens. Je suis personnellement favorable au maintien de son ouverture en tant que piscine mais nous rencontrons des difficultés juridiques et administratives que nous nous efforçons de surmonter. Quoi qu'il en soit, la « plage » devra absolument rester fidèle à sa vocation de vivre-ensemble, populaire et estivale.

Prévu pour fin 2013, le réaménagement du quartier de Stival viendra confirmer et donner une cohérence d'ensemble à cette dynamique de revitalisation. Il s'agira de redonner de l'attractivité à ce quartier qui est indispensable à la préservation de notre identité et de notre patrimoine.

Buez ar c'hornad a rank chom keflusker aezamant an holl ha deleet eo d'an dilennidi diwall an dra-se. Dre veriñ pervezh an argant publik e rankomp studial ha kompren c'hoantoù tud Pondi hag ivez termeniñ un hent da vont gantañ à hir dermen.

Raktres da zont karter Trandour eo ar skouer wellañ ag ar pal-se moarvat. Meur a feson a c'hell bout da advuhezekaat ar c'harter mes choazet hon eus derc'hel kont ag e duioù istor-el.

Setu ma vo adimplijet savadurioù an ospital kozh evit staliñ enne sez Kumuniezh-kumunioù Pondi hag ur pol yec'hed ma vo tolpet lod ag ar vedisinourion hag ar micherioù lezvezegel ag ar gumun. Ar poull-neuial dido a vo treuzfurmet ivez, hervez c'hoant tud Pondi.

Ret e vo soñjal en amzer-da-zont ar poull-neuial dido ivez, hervez c'hoant tud Pondi. Me a zo mat din derc'hel ar poull-neuial digor mes kudennoù a sav à tachennoù ar gwir hag ar velestradurezh ha striviñ a reomp evit o diskoulmiñ. Kalz a vern penaos, kousto pe gousto e ranko « an draezhenn » derc'hel da vout digor d'an holl dud, é veviñ asambles, e-pad an hañv.

Gant labourioù adkempenn karter Stival a zo rakwelet e fin 2013 e vo splannoc'h c'hoazh kempoell al lañs advuhezekaat-se. Anv zo da adroiñ d'ar c'harter-se al lufr a zo rekis-mat evit mirout hon identelezh.



Édito3

Vie municipale4-5

Espace KENERE
Château des Rohan
Conseil municipal des enfants
à l'Ehpad
Emplois d'avenir

La Ville qui change ..6-7

Le Clos du Manoir
Fleurissement
Résidence Clémenceau
Bains-Douches

Dossier8-9
Séjours enfance-jeunesse

La Commission10
Commission Sports et loisirs

Agenda11

Exprimez-vous12

Culture et loisirs ..13-18

L'Art dans les chapelles
Exposition du Frac
Festival de musiques
Velours et dentelles
Jeune auteur
À dimanche au canal
Crinolines & Cie
Portes ouvertes quai Plessis

Opinions19

**C'était où,
c'était quand?**20



↳ Espace KENERE

Le grand déménagement

Durant tout l'été, la bibliothèque et les Archives municipales effectuent leur déménagement vers l'Espace KENERE, la nouvelle médiathèque-archives de Pontivy. Depuis le 18 mai au soir, les portes de l'ancienne bibliothèque, installée depuis deux ans au Palais des congrès, se sont fermées afin de permettre au personnel municipal de préparer la migration de près de 50 000 documents (ouvrages, revues, albums, cd et dvd). « *Un tel déménagement demande évidemment une certaine organisation* » précise Pierre Maubé, le responsable de la bibliothèque, « *toute l'opération s'effectue donc en plusieurs étapes* ». Première phase : le déménagement proprement dit. Si 30 000 documents de la collection étaient déjà empaquetés (ces derniers étant stockés à la mairie et pour la plus grande partie à La Malpaudrie près du château), il en restait 20 000 à emballer, ce qui a été fait au cours des dernières semaines de mai.

La radio-identification

La seconde phase de l'opération concerne l'encodage des documents. En effet, l'Espace KENERE sera doté d'un système RFID de radio-identification qui permettra aux usagers, grâce à des bornes de prêts, d'effectuer eux-mêmes leurs recherches et leurs demandes d'emprunts. « *Ce dispositif facilitera le fonctionnement de la médiathèque puisque l'accès aux documents s'effectuera de manière plus fluide. Nos agents seront ainsi plus disponibles pour assurer un service*

personnalisé en cas de besoin » indique Pierre Maubé. « *Et que les utilisateurs se rassurent, ils ne seront pas totalement livrés à eux-mêmes puisqu'il y aura toujours quelqu'un auprès d'eux pour les aider à utiliser ces bornes* ». Mais avant de pouvoir profiter de cette technologie, il faut insérer une puce dans chacun des documents et procéder à un enregistrement numérique. Cette manipulation mobilisera six personnes pendant trois semaines complètes. Suite à cet encodage, le mobilier définitif sera livré et installé durant le mois de juillet.

La dernière partie de l'aménagement concernera alors la mise en rayon de tous les documents, ce qui nécessitera sans doute plusieurs essais et un certain nombre de vérifications afin que tout soit opérationnel pour l'ouverture programmée en septembre.

Pratique

Pendant la période d'aménagement de l'Espace KENERE, les détenteurs de la carte d'abonnement à la bibliothèque de Pontivy pourront gratuitement, du 10 juin au 16 septembre, emprunter tous types de documents à la bibliothèque du Sourn, un accord ayant été passé entre les deux communes afin d'assurer un service cet été.

Par ailleurs, les abonnés ayant en leur possession des documents empruntés à la bibliothèque de Pontivy sont invités à les déposer dans la « boîte à livres » située à l'entrée du Palais des congrès.



En haut : près de 20 000 documents sur 50 000 restaient à mettre en cartons au mois de mai. Ci-dessus : chaque document doit être équipé d'une puce électronique. Une fois la puce installée, chaque référence doit être encodée.

Des étudiants planchent sur sa mise en valeur

De septembre 2012 à avril 2013, sept étudiants de l'IUP métiers du patrimoine de Quimper (Institut universitaire professionnalisé) ont planché, à la demande de la municipalité, sur un projet de valorisation du château des Rohan. Ce travail, élaboré dans le cadre d'un projet encadré par des tuteurs universitaires et professionnels, avait pour but d'amener les étudiants à réfléchir sur plusieurs notions : la mise en valeur du château en tant que monument, son repositionnement au cœur de la ville dans un quartier en pleine mutation et la connaissance de l'histoire des Rohan. Le tout avec la volonté de s'adresser à un public large : les enfants, les adultes, les touristes français et étrangers, les personnes à mobilité réduite, etc.

Ce travail, suivi pendant sept mois par Patrick Kernevez (professeur certifié, docteur en histoire médiévale et directeur de l'IUP de Quimper) et par la commission Patrimoine de la Mairie, s'est achevé le 4 avril dernier par une séance de présentation aux élus du conseil municipal, aux associations de défense du patrimoine de Pontivy et aux professionnels

ayant suivi le projet. L'ensemble de cette assemblée a ainsi pu échanger avec les étudiants.

Parmi les propositions faites, on peut noter l'idée de transformer les abords du château en un véritable espace public pour les estivants, mais aussi pour les Pontivyens. Un chemin piéton entre la rue Sénéchal-de-Kercado et La Malpaurie serait l'axe principal, grâce à une rampe accessible aux personnes à mobilité réduite. Des allées existantes seraient aménagées et d'autres créées, avec des bancs et des tabourets comme points de repos. Un théâtre de verdure, avec vue sur le Blavet pourrait être réalisé au nord du site. Bien entendu, toutes ces propositions ne sont que des pistes de réflexion. Ces dernières seront examinées par les élus et si elles sont retenues, leur réalisation sera confiée à des cabinets d'architectes.



Les étudiants lors de la restitution finale de leur travail, le 4 avril dernier.

↘ Emplois d'avenir

Accessibles aux jeunes peu qualifiés depuis le 1^{er} novembre 2012, les emplois d'avenir visent à fournir une première expérience professionnelle aux nouveaux venus sur le marché du travail âgés de 16 à 25 ans ainsi qu'aux personnes handicapées de moins de 30 ans. Ces emplois sont destinés au secteur non-marchand, que la structure soit publique ou privée. Les collectivités territoriales, les associations et les organismes à but non lucratif sont les principaux employeurs concernés. Pour Daniel Le Couviour, 1^{er} adjoint et rapporteur des commissions Personnel et Finances, il s'agit là d'un excellent moyen d'anticiper certains départs à la retraite. « Ces jeunes ont signé un contrat d'un an, renouvelable deux fois. Ils peuvent ainsi se former au sein de nos services et le cas échéant, ils pourront être recrutés pour remplacer les agents qui arrivent au terme de leur parcours professionnel ».



Élodie Véron, agent des écoles, (affectée à l'école primaire Paul Langevin) recrutée le 10 décembre 2012, Daniel Le Couviour, premier adjoint, Steven Gourves, peintre (CTM service Bâtiment) recruté le 4 février 2013 et Romain Collin, jardinier (CTM service Espaces verts) recruté le 15 avril 2013.

↘ Visite des enfants du conseil municipal à l'Ehpad

Mercredi 17 avril, les membres de la commission solidarité du conseil municipal des enfants ont organisé un après-midi d'animations auprès des personnes âgées du foyer de l'Ehpad Pascot. Les jeunes ont ainsi pu échanger avec leurs aînés. Tous ont pu jouer à des jeux de société, déguster des gâteaux faits maison ou tout simplement discuter.





↘ *Clos du Manoir*

la ville qui change

Un quartier à découvrir

Depuis 2004, la Ville de Pontivy a décidé d'aménager un nouveau quartier, le Clos du Manoir (situé dans la ZAC de Talin), afin de favoriser l'accès à la propriété. La ZAC, Zone d'Aménagement Concertée, est une zone géographique administrée par une personne publique ayant pour but d'y réaliser des constructions ou des équipements collectifs. Au cours de la première tranche de cette opération, c'est précisément ce qui a été fait puisque maisons de ville et appartements sont d'ores et déjà proposés à la location. Mais il est également possible de faire construire sa maison sur des terrains s'étendant de 471 à 825 m². Il reste actuellement onze lots disponibles et voici quelques bonnes raisons de s'y intéresser.

Des infrastructures proches

Tout d'abord, le site est situé non loin du centre-ville puisqu'en empruntant la rue du Stade qui contourne le Faubourg de Verdun, on y accède en 5 minutes en voiture ou grâce à la ligne 1 du Pondibus. Le Clos du Manoir est également proche de nombreux équipements tels que la salle omnisports Le Drogo, la piste d'athlétisme, le terrain de football, les cours de tennis et la future salle de jeux



d'adresse. Enfin, les jeunes parents peuvent également être intéressés par la proximité du groupe scolaire Paul-Langevin qui se trouve à l'entrée du quartier.

À noter que cette école dispose d'une filière bilingue français-breton en plus de l'enseignement traditionnel.

Informations : 02 97 01 59 91.

Des prix attractifs

Les 11 terrains libres du Clos du Manoir sont vendus au prix de 45 euros le m². La moyenne des terrains constructibles sur la commune de Pontivy et ses alentours se situant plutôt à 60 euros le m², le coût est attractif.

3 hectares d'espaces verts

Le site du Clos du Manoir est situé entre la ville et la campagne au milieu d'un site préservé. Les espaces verts y sont nombreux et sont valorisés par les éléments du paysage : boisements, talus, chemins et haies bocagères. De plus, l'aménagement du quartier permet à tous de se déplacer en toute sérénité à pied ou à vélo.



↘ *Fleurissement estival*

Comme chaque année au mois de mai, le service des espaces verts a procédé au fleurissement de la ville. Près de 20 000 plantes à fleurs ou à feuillage, bisannuelles ou vivaces, réparties en plus de 80 espèces, ornent ainsi les différents quartiers de Pontivy. Les ponts de l'île des Récollets, de l'Hôpital et du Quartier sont également décorés par près de 400 balconnières qui embellissent le paysage tout en ne nécessitant qu'un arrosage raisonnable. En effet, 150 m³ d'eau sont suffisants à leur entretien, ce qui correspond en moyenne à la consommation annuelle d'une famille de quatre personnes.

➤ Résidence Clémenceau

Location-accession, mode d'emploi

Engagés voici plus de deux ans par l'organisme Bretagne Sud Habitat (BSH), les travaux de réhabilitation de la résidence Clémenceau sont sur le point de s'achever. La nouvelle résidence BBC (bâtiment basse consommation), construite en briques de terre cuite, comprend deux bâtiments. Le premier comptera 22 logements destinés à la location, dont huit T2 de 55 m², douze T3 de 70 m² et deux T4 de 84 m². Le deuxième abritera dix appartements en location-accession, dont cinq T2 de 48 m² et cinq T3 de 64 m². Mais qu'est-ce que la location-accession au juste ? La location-accession à la propriété est une démarche qui permet à un locataire d'acheter un logement après l'avoir loué pendant une période définie avec le propriétaire au moment de la signature du contrat. Cette formule est particulièrement intéressante pour les personnes accédant pour la première fois à la propriété. Les principaux avantages sont les suivants : pas d'apport personnel minimum, une exonération de la taxe foncière pendant 15 ans, une garantie de rachat et de relogement pendant 15 ans et des frais de notaire réduits (2,5% environ). Il existe également des conditions d'attribution : il faut respecter les plafonds de ressources, faire de ce logement sa résidence principale et avoir l'accord d'un organisme bancaire.

Réservation

Contrat préliminaire



Entrée dans le logement

Location

Contrat de location accession

1 AN MINIMUM



Levée d'option

Achat

du logement



En savoir plus...

Pour plus d'informations concernant la location-accession et la Résidence Clémenceau :
PRIMO 56 – 6, avenue Edgar Degas - BP 291 - 56008 VANNES cedex.
Tél : 02 97 40 22 99 - contact@primo56.com - <http://www.primo56.com>

➤ Toilettage réussi pour les Bains-Douches

La réfection de l'ancien bâtiment des Bains-Douches, quai Presbourg, dont la construction remonte à la fin des années 20, s'est achevée au printemps. Cloisons, douches et baignoires ont disparu pour laisser place à plusieurs salles destinées à favoriser la création artistique. Cette réhabilitation, dont le coût s'est établi à 140 000€ TTC, s'inscrit en effet dans le projet d'accueillir un artiste sur le territoire. C'est Marcel Dupertuis, peintre, sculpteur, dessinateur et écrivain, trois fois invité dans le cadre de *l'Art dans les chapelles* qui a été choisi pour s'établir en résidence dans ce bâtiment.

Deux conventions ont été signées avec l'artiste. Tout d'abord, une convention d'occupation est établie avec la Mairie. Celle-ci détermine les conditions d'occupation des appartements et de l'atelier. Une deuxième convention, dite d'animation, est passée entre Marcel Dupertuis,

la Mairie et le Conseil général. Ce document précise les modalités d'exposition - aux Bains-Douches, mais aussi au domaine de Kerguehennec - ainsi que les heures d'ouverture destinées aux visites des groupes scolaires. La grande salle située à gauche de l'édifice accueillera l'atelier de création principal tandis qu'un lieu de travail plus petit occupera l'espace opposé. Les baies vitrées situées sur la façade arrière donnent sur un superbe jardin de ville. La partie centrale qui constitue le hall d'entrée, sera destinée aux différentes expositions. L'étage, quant à lui, est aménagé en appartement. L'aspect extérieur sera préservé. Les Bains-Douches sont en effet situés dans le périmètre de l'AVAP (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine) et conserveront, à ce titre, leur caractère historique.



Le local des Bains-Douches est transformé en résidence d'artiste



Séjours enfance-jeunesse

dossier

Au terme d'un printemps pour le moins maussade, l'été, tant espéré, est bien entendu synonyme de vacances, notamment pour les enfants et les adolescents. Durant cette période, et depuis de nombreuses années, la Mairie organise différentes activités et de nombreux séjours pour les jeunes, en fonction de leur âge. Au sein du service enfance-jeunesse, trois animateurs chapeautent ainsi les loisirs de la saison estivale pour trois catégories d'âges distinctes : Valérie Le Clanche pour les 3-10 ans, Christelle Lencot pour les 11-13 ans et Wilfrid Bedel pour les 14-18 ans. « Il est évident que les activités ne sont pas les mêmes selon les âges » précise Catherine Tronel, responsable du service Enfance-jeunesse, « la tranche d'âge 11-13 ans a même été rajoutée en 2009 car les centres d'intérêt d'un adolescent ne sont pas encore les mêmes que ceux des plus âgés et ne sont plus en adéquation avec ceux des plus petits ». Il y en a donc pour tous les goûts et plusieurs formules sont mises en place afin de satisfaire au mieux l'ensemble des participants.



Vive les vacances !

■ Les activités au quotidien

Chaque jour, les accueils de loisirs primaire et maternel sont des lieux où se rencontrent et apprennent à se connaître des enfants âgés de 3 à 10 ans. Les animateurs sont à l'écoute de leurs souhaits et de leurs besoins. L'équipe d'animation leur propose alors des activités variées et ludiques dans lesquelles ils pourront s'éveiller (activités manuelles, jeux sportifs, sorties...). Les objectifs de cet été sont axés autour de l'imagination et de la créativité, le but étant de favoriser l'autonomie et le « vivre ensemble » afin de profiter pleinement des vacances avec les copains. Les enfants de cette tranche d'âge se retrouvent soit au centre de loisirs quai Plessis, soit à Stival (cf la rubrique « pratique »). Les 11-13 ans se retrouveront quant à eux au sein de l'école René Guy-Cadou. Là aussi les activités sont variées et en rapport avec leur âge et leurs souhaits. Les 14-18 ans se côtoient dans la maison des jeunes, récemment agrandie, et choisissent eux-mêmes ce qu'ils veulent faire en fonction des possibilités. Tout est gratuit, sauf s'ils décident de pratiquer

une activité payante (le bowling ou le karting par exemple). Dans ce cas un ou plusieurs tickets loisirs leur seront demandés.

■ Les mini-séjours

Parallèlement aux activités quotidiennes, des mini-séjours sont organisés pour les enfants de 7 à 10 ans. Ces derniers effectuent un petit voyage, encadrés comme il se doit par des animateurs diplômés. Mais le séjour est ici limité à 3 nuits maximum sur place. Cet été, les mini-séjours réservés à cette tranche d'âge se déroulent exclusivement sur la base de plein air de Guerlédan (cf programme). Au menu : équitation, tir à l'arc, voile, escalade, jeux de plein air...

■ Les séjours

Réservés aux plus grands, les séjours s'étalent sur une durée de 10 jours, voyage compris. Depuis plusieurs années les participants à ces séjours ont pu par exemple sillonner le Canal du Midi en péniche, assister au festival des Francofolies de La Rochelle ou encore parcourir les monts d'Auvergne en VTT. L'originalité de ces séjours réside dans le fait que ce sont les adolescents eux-mêmes, en concertation avec les animateurs, qui décident, imaginent et élaborent leur voyage au préalable.

Les animateurs du centre de loisirs du mois de juillet de gauche à droite Éray Komesogutlu, Virginie Casanova, Maiwenn Le Baron, Laure Desbois, Mélanie Éon, Agathe Baccon

En moyenne, le centre de loisirs accueille plus de 400 jeunes l'été, soit pour des activités quotidiennes, soit pour des séjours. « Il pourrait y en avoir plus » souligne Nelly Burlot, adjointe à l'action scolaire et à la jeunesse. « C'est pour quoi nous essayons de mieux faire connaître ce que nous proposons, d'autant que ces activités sont ouvertes à tous. La Ville s'attache à offrir des animations de qualité afin de favoriser la mixité, la pluralité et l'échange. Toutes ces exigences éducatives sont donc prises en compte par les prestataires chargés de la mise en œuvre des séjours ».



Programmes et dates des mini-séjours et des séjours

■ Mini-séjours

Tous les mini-séjours se dérouleront sur la base de plein air de Guerlédan.

Pour les 7-8 ans

- Du mardi 22 au 26 juillet,
- du lundi 19 au jeudi 22 août.

Pour les 9-10 ans

- Du mardi 16 au vendredi 19 juillet,
- du lundi 12 au mercredi 14 août.

■ Séjours

Pour les 11-13 ans

- Du lundi 22 au mercredi 31 juillet: séjour « aventure » sur l'Ile-aux-Pies à Saint-Vincent-sur-Oust (56) (kayak, courses d'orientation, cabanes dans les arbres, etc.).

Pour les 14-18 ans

- Du mardi 9 au jeudi 18 juillet: séjour en Auvergne dans la commune de Murol. Activités de moyenne montagne à déterminer avec les jeunes (VTT, escalade, karting sur herbe, etc.).
- Du lundi 19 au mercredi 28 août: séjour à Locmariaquer et dans le golfe du Morbihan. Activités de bord de mer.
- Du lundi 5 au mercredi 14 août: séjour itinérant entre Pontivy et Nantes. Vélo + kayak.



Infos pratiques

■ Accueil de loisirs

↳ 3-10 ans

Centre de loisirs, quai Plessis

Tout l'été de 7h30 (garderie) à 18h30.

Les tarifs varient en fonction du quotient familial pour les Pontivyens. Pour les jeunes extérieurs à la commune, un tarif forfaitaire est appliqué. Les bons vacances sont déductibles et les chèques vacances sont acceptés. Les chèques CESU sont acceptés pour les enfants de moins de 6 ans.

↳ 11-13 ans

École René-Guy Cadou, avenue des Cités Unies à Pontivy

Ouvert la journée de 9h à 18h au mois de juillet et de 13h30 à 18h au mois d'août.

Les tarifs varient en fonction du quotient familial pour les Pontivyens. Pour les jeunes extérieurs à la commune, un tarif forfaitaire est appliqué. Les inscriptions se font à la mairie.

↳ 14-18 ans

Maison des jeunes, quai Plessis, bâtiment G au rez-de-chaussée près du centre de loisirs.

Du lundi au vendredi de 13h30 à 18h.

Participation aux activités des vacances sous forme de tickets loisirs (3,25 € le ticket) Accès gratuit et sans inscription à l'accueil libre.



■ Mini-séjours, séjours

Tous les séjours sont habilités « jeunesse et sports », et encadrés par des animateurs diplômés. Leur coût s'élève à 13,50€ par jour (20% supplémentaires pour les familles des communes extérieures).



Inscriptions et renseignements:

En Mairie, au service Enfance jeunesse.

Téléphone: 02 97 25 00 33.

Centre de loisirs maternel: 02 97 25 71 34

Centre de loisirs primaire:
du 8 juillet au 23 août: 02 97 25 11 27

mail: clsh@ville-pontivy.fr

site: www.pontivy.fr rubrique accueil de loisirs





commission



Gros plan sur la commission Sports et loisirs

La commission Sports et loisirs existe sous sa forme actuelle depuis 2001. Initialement consacrée aux clubs sportifs uniquement, elle a étendu son champ d'actions aux différentes associations de loisirs. Présentation.

Les principales missions de la commission Sports et loisirs concernent la mise en place des investissements liés aux pratiques sportives et l'attribution des subventions aux associations. Elle a également pour vocation d'émettre des avis, d'orienter et de formuler des propositions sur les dossiers relatifs aux sports et aux loisirs. « *Côté investissements, la transformation de l'ancienne piscine couverte en salle de jeux d'adresse constitue la prochaine réalisation de la Ville* » précise Jean-Jacques Parmentier, adjoint aux sports et rapporteur de la commission. « *Ce programme est désormais adopté et nous entrons maintenant dans une phase de consultation afin de choisir le cabinet d'architectes qui couvrira l'opération* ». Autre projet réalisé avec la commission Action scolaire-jeunesse, l'implantation d'un premier stade multifonctions près de l'école Albert-Camus. Ce nouveau stade qui

devrait être livré au cours du dernier trimestre 2013, et dont le coût est estimé à 50 000€, sera ouvert à tous et d'accès libre. Il permettra, entre autres, la pratique du basket et du handball.

Concernant l'attribution des subventions, la ville dispose d'une enveloppe de 170 000€ à répartir entre une quarantaine de clubs sportifs comme l'indique Jean-Jacques Parmentier : « *le montant de cette enveloppe augmente en moyenne de 2% par an. Nous devons le répartir au mieux en tenant compte des clubs de la ville qui évoluent au niveau national (la Garde Saint-Ivy et Véloce Club Pontivyen) et qui absorbent, logiquement, à eux deux un tiers de ce budget* ». Aujourd'hui Pontivy compte près de 4000 licenciés sportifs et une quarantaine de clubs sont affiliés à l'OMS (l'Office Municipal des Sports).

De droite à gauche. Jean-Jacques Parmentier, adjoint aux sports et rapporteur de la commission, Joël le Botlan, Annie Pessel, et François-Denis Mouhaou, conseillers municipaux. Daniel Trémureau, responsable des espaces verts. Alain Gainche, conseiller municipal (absent sur la photo)



Le tour de Bretagne cycliste des greffés de passage à Pontivy



Du 16 au 22 septembre, les Associations Militantes pour la Greffe et le don d'Organe en Bretagne, organisent le tour de Bretagne cycliste des greffés. Les 50 cyclistes participants, tous greffés et porteurs du même maillot circuleront sur les routes de Bretagne afin de relier les centres hospitaliers universitaires de transplantation de Nantes et de Rennes en passant par les centres hospitaliers impliqués par le prélèvement d'organe et de tissus humains. Lors de la 5^{ème} étape Quiberon-Baud-Pontivy les cyclistes arriveront place Aristide-Briand vendredi 20 septembre vers 16h45. La municipalité, par le biais de la commission Sports et loisirs recevra les participants à l'hôtel de ville. L'objectif de cette manifestation est de sensibiliser la population au don d'organe.

QR codes

Mode d'emploi

Pour la première fois, des QR codes sont insérés dans votre journal. Ces carrés noir et blanc ou de couleurs permettent de consulter, via un smartphone, des sites web, des images, des vidéos, etc. Pour lire un QR Code, il vous faut : un téléphone mobile type smartphone, un accès à Internet depuis votre téléphone mobile et une application vous permettant de lire les QR codes que vous trouverez dans votre magasin d'applications mobiles (App Store, Android market, etc.). Lancez l'application et visez un QR code avec l'appareil photo de votre téléphone mobile. L'application reconnaît automatiquement le QR code et vous permet de voir son contenu sur votre écran de téléphone.



QR code de la mairie



pratique

Agenda

14 juillet. Feu d'artifice et bal populaire

Dimanche 14 juillet, le traditionnel feu d'artifice se déroulera à partir de 23 h sur le canal derrière le Palais des congrès qui accueillera dans la soirée un bal populaire animé par l'orchestre « L'éclipse ». Dans la journée, la Pétanque pontivyenne organisera une série d'animations aux alentours du Palais des congrès.

La Boule Pontivyenne organise un concours de boule bretonne le 14 Juillet et le 7 septembre.

Les inscriptions auront lieu le 14 Juillet à 14h. Le grand prix des artisans et industriels ainsi que le grand prix des commerçants en doublettes auront lieu le matin du 7 septembre au Boulevard Alsace Lorraine. Tout public. Tarifs : 5€/personne. Renseignements : 06 71 53 75 35.

Le Centre équestre de Pontivy.

- Portes ouvertes : 1^{er}, 8 et 15 septembre à Malguénac,
- Concours de sauts d'obstacle : le 15 septembre.

- Journée Nationale du Cheval et du Poney : le 22 septembre. Tout public. Entrée libre et gratuite. Contact : 06 40 05 25 39.

Cours de danse bretonne gratuits tout l'été

La **Kerlenn Pondi** donnera des cours d'initiation à la danse bretonne tous les lundis, du 8 juillet au 26 août (sauf le 5 août). Ces cours se dérouleront place du Martray de 18h à 19h30 et sont ouverts à tous.

Danse. Les inscriptions pour tous les niveaux, du **Centre de danse classique** auront lieu le mercredi 4 septembre de 10h à 19h et le vendredi 6 septembre de 17h à 19h à la salle des Récollets. Possibilité de s'inscrire par la suite au 06 68 50 94 05. Tout public.

L'Association **Crinolines et Cie** organise la 3^{ème} édition « Napoléonville en fête ». Le samedi 7 et le dimanche 8 septembre 2013 à Pontivy au square Lenglier. Entrée gratuite. Tout public. Réservation : crinolinesetcie@yahoo.fr crinolinesetcie.blogspot.com. Contact : 06 17 06 67 54.

Le Tennis Club Pontivyen organise le troc et puces des Rives du Blavet dimanche 8 Septembre. Gratuit pour les visiteurs. Ouvert à tout public. Réservations : tcpontivy@orange.fr ou par courrier au Tennis club 1, rue Stanislas le Compagnon BP 40228 56305 Pontivy Cedex. Contact : 02 97 27 92 25.

La porte ouverte de l'Association **Pontivy Country**, aura lieu le lundi 9 Septembre 2013, au Sourn. Ouvert tout public. Renseignements : 06 30 67 74 15.

Les **jours européens du patrimoine** 2013 (JEP) se dérouleront les 14 et 15 septembre. Au programme sur Pontivy : visites guidées et ouverture exceptionnelle de monuments. Le programme complet et détaillé sera disponible début septembre sur le site internet de la ville.

Les évadés d'la ville font leur grand retour au théâtre des Halles avec la contribution de l'association **Finan Bulle**, le 14 septembre prochain à 20H30. Avec Simon et Léo Plisson respectivement au chant et au cajoñ, Conix Cadoux à la guitare, Jojo Le Borgne au didgeridoo, *les évadés d'la ville* forme un groupe de chanson française. Entrée à participation libre. Tout public.

La **Paroisse de Pontivy** organise la messe de rentrée le samedi 21 Septembre à 18h30 et le Grand Pardon le dimanche 22 Septembre de 10h30 à 16h à la Basilique. Tout public. Entrée libre. Contact : 02 97 25 02 53

Le 24 Septembre 2013, l'**Université du Temps Libre** organise une conférence de Pierre-Emile Durand sur le thème : comprendre le Japon aujourd'hui. Palais des Congrès. Tout public. Entrée gratuite. Renseignements : utlpy56@gmail.com 06 81 00 49 68

Comme tous les ans, l'association des **1001 danses** annonce le début du stage « Stage Festiv » de claquettes qui se déroulera pendant le Festival de Jazz de Malguénac. De plus, des cours hebdomadaires de claquettes Américaines et des stages seront organisés dans l'année. Adresse : Association des 1001 Danses, 15 ruelle des Petites Doves, 56300 Pontivy.



associations



↘ L'Art dans les chapelles

22^{ème} édition

Chaque été depuis 22 ans, L'Art dans les Chapelles invite près de 20 artistes contemporains de renommée nationale et internationale, à investir les chapelles les plus emblématiques du patrimoine de la région de Pontivy. Chaque artiste intervient dans une chapelle et les œuvres sont choisies ou pensées spécifiquement pour les lieux. La grande majorité d'entre elles fait l'objet d'une production particulière.



Pratique

↘ Expositions du 5 juillet au 15 septembre.

20 artistes contemporains / 27 sites patrimoniaux / 4 circuits

Informations : L'Art dans les chapelles.

6 quai Plessis - 56300 Pontivy.

Tél : 02 97 27 97 31

Site : <http://www.artchapelles.com/>

culture

↘ 30 ans des FRAC

Expositions dans l'église Saint-Joseph

Il y a trente ans naissaient dans le paysage culturel français les FRAC (Fonds régionaux d'art contemporain). Dans la lignée des initiatives visant à rapprocher la création des citoyens, l'objectif des FRAC est toujours resté le même : la culture à la portée de tous. Ces nouvelles structures inventaient alors un modèle d'institution inédit : des associations cofinancées par l'État et les régions rejointes par d'autres collectivités territoriales, toutes entières dédiées à la démocratisation culturelle et au soutien à la création contemporaine. Depuis le mois d'avril, et ce jusqu'à la fin de l'année, ces 23 institutions (pour les 22 régions métropolitaines plus La Réunion) donnent carte blanche à un ou plusieurs créateurs pour imaginer des expositions ou inventer des dispositifs pour les présenter. À l'occasion de cet anniversaire, le Frac Bretagne et plus de 20 lieux partenaires proposent dans toute la région *Ulysses, l'autre mer*, un itinéraire d'art contemporain, à découvrir du 5 avril au 3 novembre 2013. Dans le cadre de cette manifestation, les œuvres de plus de 70 artistes sont présentées dans les principales villes bretonnes. Le fil rouge de ce projet étant l'interprétation des voyages mythologiques par les différents artistes. Selon les espaces, il s'agit d'expositions en salles, de projets extérieurs ou de programmes de cinéma. À Pontivy, le Frac Bretagne et la Mairie présentent, cet été, les œuvres de deux artistes, le plasticien Abraham Poincheval et le sculpteur Sarkis. Cette double exposition prendra place en l'église Saint-Joseph, qui, par son ampleur, permet la présentation d'œuvres de grandes dimensions. Les visiteurs pourront admirer ces deux réalisations du 5 juillet au 15 septembre.

Abraham Poincheval

L'artiste plasticien Abraham Poincheval est connu pour ses performances artistiques surprenantes. L'an dernier, il a réalisé quatre voyages sur la Route de l'art contemporain de Digne-les-Bains à Caraglio (Italie) à bord d'un véhicule, le Gyrovague, qu'il a lui-même conçu. Ce drôle d'engin sera exposé dans le chœur de l'église, accompagné d'une série d'objets et d'éléments documentant les voyages réalisés par l'artiste.

Sarkis

Sarkis, de son vrai nom Zabunyan, est né à Istanbul (Turquie). L'œuvre du sculpteur présentée à Pontivy fait partie de la collection du Musée des Beaux-Arts de Nantes. Il s'agit d'un bateau de 7 m de long qui va occuper la nef de l'église. L'ensemble est composé d'une barque hollandaise de la fin du XIX^{ème} siècle, de lettres de néon en cristal posées à l'intérieur de la coque formant le mot « Kriegsschat » (en allemand trésor de guerre) et d'une sculpture japonaise en bois polychrome placée en haut d'une échelle de fer située au milieu du navire.



En bas : Les opérateurs du FRAC installent la sculpture de Sarkis au centre de la nef de l'église Saint-Joseph.

juillet

Comme chaque année, l'été est musical à Pontivy. La nouvelle édition du programme estival propose une affiche inédite et éclectique. Un concert, chaque jeudi, des styles et des lieux différents, le tout gratuit... Christophe Marchand, adjoint à la culture et initiateur de la programmation de ces sept concerts revient sur les nouveautés du festival 2013. « Nous avons, cette année, intégré deux concerts qui ne seront pas seulement à écouter, mais qui permettront également au public de danser.

Jim Murple Memorial.

Les jamaïcains de Montreuil

Depuis 1996, l'orchestre de Rhythm'n'Blues caribéen, Jim Murple Memorial, ne s'accorde aucun répit. Sur scène comme dans leur studio de Montreuil (93), ces mordus du son, ces chercheurs de couleurs mettent un point d'honneur à faire vivre le Rythm'n Blues comme il était joué dans les années 50 dans les clubs et les bars de Kingston, avant qu'il ne donne naissance au rocksteady, au reggae et au ska! Alors forcément sur scène on retrouve une vieille batterie pailletée, une contrebasse, deux guitares légères et sautillantes, des cuivres et... une belle voix féminine. Avec 9 albums à leur actif, les Jim Murple, grâce à leurs concerts pleins d'énergie, sont parvenus à fidéliser un public toujours plus nombreux partout en France. Pour s'en convaincre, il suffit de regarder de près la carte de leur parcours scénique : Festival des Vieilles Charrues en 2004, Dour Festival en 2005, Solidays en 2008, ou encore Printemps de Bourges en 2011. Ils sont également passés deux fois en tête d'affiche à l'Élysée Montmartre à Paris en 2005 et 2006.

Jeudi 4 juillet à 21 heures.
Place Anne-de-Bretagne.
Gratuit.



Bobby & Sue.

Le jazz, la soul, le blues

Le duo Bobby & Sue, originaire du Finistère, semble venir tout droit du sud des États-Unis, du berceau de la musique noire américaine. Les chansons que les deux artistes, Brendan de Roek et Violaine Fouquet, composent en anglais transmettent l'esprit du blues, celui qui écorche l'âme et câline le corps. Tantôt jazz, parfois soul, la voix de Sue est une invitation au voyage au cœur des vieux clubs de la Nouvelle-Orléans, de Memphis ou de Kansas City. Après la sortie en février de son deuxième album *I'm Dead, Thanks for Asking* (je suis mort, merci pour la question) le duo fait étape à Pontivy pour un concert inédit.

Jeudi 11 juillet à 21 heures.
Place Anne-de-Bretagne.
Gratuit.



Jim Murple Memorial

Rue de la Fontaine, le Hamon-Martin-Quintet réjouira les amateurs de fest noz moderne et l'espace Michel-Masson renouera avec la tradition du bal musette en accueillant le Dénécheau Jâse Musette. Par ailleurs, je salue le retour d'Yvan Le Bolloc'h et de ses musiciens qui semblent apprécier Pontivy puisqu'ils reviennent après un premier passage remarqué en 2011».

En cas de mauvaises conditions météorologiques, les concerts auront lieu au Palais des congrès.

Le Dénécheau Jâse Musette



Le Dénécheau Jâse Musette.

Un concert à la Plage!

Formation typique des bals musette parisiens d'avant-guerre, le « Dénécheau Jâse Musette » réhabilite le son, l'ambiance et les instruments d'époque. C'est aujourd'hui, le seul groupe exclusivement dédié au vieux style musette des années 1910 à 1930. Ce quatuor pimpant revisite ainsi, avec un humour gouaillier, les flons flons du quartier de la Bastille en se frottant à tous les styles musicaux des bals d'antan: java, valse, swing, mazurka, polka, boléro, bourrée...

Pour la première fois depuis bien longtemps, l'Espace Michel Masson, plus connu sous le nom de « Plage » va renouer avec la tradition populaire en accueillant cette formation qui sait mêler fraîcheur, musique festive et humour.

Jeudi 18 juillet à 21 heures.
Espace Michel-Masson.
Gratuit.



Yvan Le Bolloc'h

Yvan Le Bolloc'h et Ma Guitare S'appelle Reviens.

Ils sont de retour!

Cela devient une bonne habitude. Yvan Le Bolloc'h, désormais devenu guitariste émérite, et sa joyeuse troupe de musiciens élevés au son gitan, sont de retour cet été sur les routes bretonnes. Après un premier passage remarqué à Pontivy en mai 2011, le groupe « Ma Guitare S'appelle Reviens » va reposer ses guitares, ses violons et autres accordéons dans la ville, plus précisément sur la scène de la place Anne de Bretagne. Sketches, surprises et bien sûr musiques et chants, tous les ingrédients qui composent la recette de ce spectacle haut en couleur devraient être réunis pour une soirée festive. On ne change pas une équipe qui « tzigagne ».

Jeudi 25 juillet à 21 heures.
Place Anne-de-Bretagne.
Gratuit.



août

Festival de musiques



culture

Hamon-Martin-Quintet.

Le fest-noz moderne !

Grâce à une voix grave unique, mélangée à l'irréprochable qualité de ses musiciens, la formation Hamon-Martin Quintet explore les différents genres du répertoire breton, en alliant chants et instruments, ce qui est inhabituel chez les groupes de fest-noz. Mathieu Hamon donne le ton vocalement, suivi par Janick Martin qui lui emboîte le pas avec son accordéon. La flûte d'Erwan (le frère de Mathieu) accompagne la mélodie, entraînée par les deux autres compères Erwan Volant à la basse, et Ronan Pellen au cistre (instrument à cordes pincées). Ce groupe, qui appartient depuis plus de 10 ans à la scène bretonne, est aujourd'hui devenu incontournable, s'inscrivant dans le fest-noz du 21^{ème} siècle. Et même si le répertoire de cet ensemble est majoritairement constitué de compositions originales, les danseurs n'ont aucun souci à se faire, puisqu'il s'agit toujours de ronds, où l'on évolue sur des musiques rythmées et conviviales.

Première partie : Kerlenn Pondi (concert et initiation à la danse).

Jeudi 1^{er} août à 21 heures.
Rue de la Fontaine.
Gratuit.



Celtic String Quartet.

Un quatuor qui tient la corde

Celtic String Quartet est, comme son nom l'indique, un quatuor original qui s'inspire de la tradition et se dirige vers un métissage culturel contemporain. À l'origine de cette formation, le musicien lorientais Yves Ribis a bâti un pont entre les musiques celtiques et la musique classique, le tout savamment arrangé pour les instruments à cordes. Tous les membres de ce quatuor, Youenn Lorec (1^{er} violon), Chris Devilliers (2^{ème} violon), Bertrand Le Conniat (alto) et Maud Caron (violoncelle) ont fait partie du groupe Arz Nevez.

Jeudi 8 août à 21 heures.
au Square Lenglier.
Gratuit.



Bob & Flanagan, chanson festive !

C'est à travers des chansons légères et joyeuses, que le binôme Bob & Flanagan nous transporte dans une philosophie de joie de vivre. Ces deux copains s'inspirent de leur quotidien pour nous proposer des chansons qui parlent de leur époque, de leurs envies et de leurs déceptions. Depuis maintenant six ans, ils parcourent le grand ouest à la recherche d'un public à qui transmettre leur passion. En salle ou dans la rue, le duo affiche en permanence optimisme et insouciance. Leur nouvel album, « Un joyeux bordel », enregistré avec des musiciens qu'ils ont rencontrés sur la route, retrace leur parcours et leur expérience musicale.

Jeudi 15 août à 21 heures.
**Place Jean-Bouin (près
du stade du Faubourg de
Verdun).**
Gratuit.



Hamon-Martin-Quintet



Celtic String Quartet



Bob & Flanagan



Velours et dentelles

culture

Les costumes bretons à l'honneur

Changeement de décor, cet été, au château des Rohan. Après le Métal de Rol, la saison dernière, la municipalité organise l'exposition « Velours et Dentelles », consacrée au costume breton. Cette exposition, installée par les services techniques de la mairie sous la responsabilité du scénographe Pierre Combes et du commissaire d'exposition Jorj Belz et coordonnée par le service culturel de la Ville, présentera plus de 80 costumes de différents pays tels que Pontivy, Baud, Auray, Vannes, Lorient ou encore le pays Pourlet. Tous les costumes ont été inventoriés en amont, nettoyés, repassés et les coiffes amidonnées. Certains costumes ont nécessité une restauration avant d'être présentés. Ce travail minutieux a été effectué par un jeune styliste modéliste d'Auray Romuald Hervé avec le concours de Thomas Jan, couturier pontivyen.

Entre patrimoine et modernité

Le costume traditionnel breton, tel qu'il fut porté aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles est le reflet d'une société et d'une époque. Si la langue forme le noyau central de ces traditions, le port du costume est le drapeau autour duquel on se rallie. Contrairement à ce qu'ont pensé les folkloristes du XIX^{ème} siècle, le costume traditionnel breton n'a rien de « celtique » et n'a pas de filiation directe avec la Gaule antique. La découverte des costumes les plus anciens retrace l'histoire de la Bretagne depuis 1800. Mais plusieurs artistes contemporains se sont emparés de cette manne culturelle afin de réaliser des créations modernes et originales. L'exposition du château permettra ainsi aux visiteurs de découvrir des collections réalisées par Val Piriou, qui habilla en son temps Madonna et Mickael Jackson, ou par le brodeur et styliste Pascal Jaouen. « C'est la grande richesse de cette exposition » précise Christophe Marchand, adjoint à la culture, « les amoureux du passé, comme les férus de modernité trouveront de quoi s'émerveiller devant cette collection unique en Bretagne ». On se souvient qu'il y a 20 ans, quand la Kerlenn Pondi célébrait alors ses 40 années d'existence, la mairie avait déjà proposé au château une exposition de costumes. Au moment où le groupe pontivyen va souffler ses 60 bougies, le service culturel de la Ville a logiquement décidé de remettre ces œuvres vestimentaires bretonnes sur le devant de la scène. Jorj Belz a donc ressorti ses trésors. Des particuliers lui en ont aussi prêtés, tout comme des associations locales : la Kerlenn Pondi évidemment et les Amis de Pontivy. De son côté, le scénographe Pierre Combes s'attachera à mettre en scène cette compilation hors du commun en habillant l'exposition de jeux de lumière, de sons et d'images.

Robe traditionnelle des
« Moutons blancs »
(pays de Pontivy)



Pratique

➤ Du 15 juin au 15 septembre.
Château des Rohan.
Tous les jours, de 10h30 à 19h.

Tarifs. Visites libres :

- Adultes, 4,90€,
- enfants et jeunes de 6 à 18 ans, 2€,
- jeunes de 18 à 25 ans, étudiants et demandeurs d'emploi, 3€



Arz Pobl 2013

L' Europe en fête !

Cette année encore, le festival Arz Pobl, organisé par l'association Échanges culturels de Pontivy accueille sept ensembles de danses venus de toute l'Europe. Du 5 au 10 juillet, des spectacles, des défilés et des concerts vont animer les rues pontivyennes, l'objectif étant de favoriser les échanges autour de toutes les formes de tradition. Les sept ensembles invités cet été sont: Le Poutou de Toulouse (Gascogne), Basiani de Tbilisi (Géorgie), Alonaki de Chalcis (Grèce), Maritzuli Kompainia de Biarritz (Pays Basque), Kosmaj de Sopot (Serbie), la Pastourelle de Jans (Comté Nantais) et Breizh Nevez de Mûr-de-Bretagne.

Tarifs

↳ **Spectacles : 6€**
Euro fest noz : 4€
Stage de danses : gratuit

Le programme

Samedi 6 juillet

- 11h à 12h. Animations dans les communes proches.
- 15h à 17h. Palais des congrès : stage de danses.
- 17h30. Défilé en ville.
- 20h. Palais des congrès :
2 Spectacles : Breizh avec les groupes de Jans et de Mûr / Euskadi avec l'ensemble Maritzuli Kompainia de Biarritz.
- 22h30. Palais des congrès : Euro Fest Noz.

Lundi 8 juillet

- 10h à 12h. Animations sur le marché de Pontivy (Grèce, Gascogne, Géorgie et Serbie).
- 21h. Palais des congrès. Spectacle Géorgie et Gascogne.

Mardi 9 juillet

- 21h. Palais des congrès : spectacle Grèce et Serbie.



Critérium national jeune auteur

Une Beauvaisienne à Pontivy

Chaque année, la ville de Pontivy offre au lauréat du concours national organisé par la Fédération Photographique de France la possibilité d'effectuer un reportage photographique sur un thème choisi par la commission « Action Culturelle » de la municipalité. Cet été, c'est une Beauvaisienne de 25 ans, Maïlys Edard, qui séjournera à Pontivy du 5 au 17 août. Cette passionnée de photos et de voyages devra, durant cette quinzaine, réaliser une série de clichés sur le thème des « ouvertures », sur le plan architectural. À l'issue de cette investigation ses travaux feront l'objet d'une exposition dès la rentrée.

Maïlys Edard a remporté le concours jeune auteur grâce à sa série "Fantastique"



À dimanche au canal !

Pique-nique pour tous sur l'île des Récollets



L'association des Canaux de Bretagne et le Comité régional du tourisme en partenariat avec la Ville de Pontivy organisent le dimanche 11 août un pique-nique ouvert à tous sur l'Île des Récollets. Cette année, les organisateurs ont invité pour l'occasion la troupe Bagolo Fô afin d'animer musicalement ce moment de convivialité estivale. Cette formation, composée d'une dizaine d'artistes, de danseurs et de musiciens, offrira au public présent la chaleur et l'énergie de la danse et des percussions africaines. La Ville offrira un apéritif à tous les participants.

Ambiance assurée avec la troupe Bagolo Fô

Pratique

↳ **Pique-nique. Île des Récollets. Dimanche 11 août à partir de midi. Préparez vos paniers !**



Crinolines & Cie

culture

L'empire du costume

L'association Crinolines et Cie, en partenariat avec la mairie, organise la 3^{ème} édition de « Napoléonville en fête ». Née il y a deux ans d'une passion commune pour l'histoire et les costumes d'époque, l'association des deux sœurs pontivyennes, Irène Pina et Pauline Jégoux, présente, tout au long de l'année, des rencontres diversifiées et culturelles (bals, expositions, spectacles). L'association, forte de sa trentaine d'adhérents, propose cette été une animation qui se déroulera sur deux journées, les 7 et 8 septembre. Au programme la reconstitution d'un bivouac de soldats napoléoniens et un défilé dans les rues de Pontivy sur le thème du premier et du second empire. Déjeuner sur l'herbe, balades en calèche et prises d'armes agrémenteront ce week-end historique.



Portes ouvertes quai Plessis

Une journée d'information pour les associations

Le lundi 21 septembre, la maison de la solidarité et des associations organise, de 10h à 16h, une journée portes ouvertes destinée principalement aux associations existantes ou en cours de création. Durant cette journée, plusieurs ateliers, animés par différents intervenants, vont permettre aux responsables d'associations de mieux connaître leurs droits et leurs devoirs. Plusieurs problématiques seront ainsi abordées dans les différents stands, parmi lesquelles les démarches liées à l'embauche, les cotisations, la diffusion de musique dans les espaces recevant du public ou encore la responsabilité des dirigeants associatifs. Bref, de quoi tout savoir pour bien faire vivre son association et la faire évoluer.

Le programme

De 10h à 12h, 2 ateliers d'informations au choix :

A / L'Emploi

1/ Les démarches obligatoires lors d'une embauche

Intervenants : M. Le Nennec (Pôle emploi), M. Mouilleau (CRIB) et Mme Marzin (Mission locale).

2/ Les aides techniques : impact emploi et le chèque emploi associatif

Intervenant : M. Hénaff (URSSAF).

3/ Les aides financières

Intervenants : Pôle emploi : contrats aidés/ emploi d'avenir/CAE : les conditions et le public, Conseil général : guide des aides DDCS : Fonjep/Plan sport emploi.

4/ Le dispositif complémentaire : Service civique

Intervenant : Mme Dufour (Amisep).

B / L'association et la Sacem

Les démarches à respecter, la diffusion de musique dans les espaces recevant du public, les différents types de cotisations...



De 12h à 12h30

L'accompagnement aux associations

Intervenant : Ligue de l'enseignement avec le DLA (dispositif local d'accompagnement).

De 14h à 15h30

Les responsabilités des dirigeants associatifs

Objectif : briser les idées reçues sur la responsabilité unique du président.

Intervenant : UNPA.



Tribune de la Majorité



DE NOUVEAUX ENJEUX

Les Pontivyens seront appelés à désigner leur nouveau maire dans 9 mois. Les jeunes Pontivyens nouvellement dotés de leur carte d'électeur vont pouvoir découvrir ce moment essentiel de la démocratie locale où s'affrontent plusieurs conceptions de l'avenir de notre cité.

La nôtre est connue, elle consiste à investir dans des infrastructures durables qui participent à améliorer la qualité de vie, le vivre-ensemble et la lutte contre la précarité. Depuis 10 ans, ce sont 50 millions d'euros que nous avons investis pour transformer la ville et donner à la culture, l'éducation mais aussi aux sports et à la sécurité toute leur importance. Avec l'ouverture imminente de la médiathèque, notre taux d'équipement aura atteint un bon niveau sans que cela entache la santé financière de notre ville.

Ces accomplissements doivent inciter à nous approprier de nouveaux enjeux pour le prochain mandat en réaffirmant tout particulièrement la présence de Pontivy au sein de la Communauté de communes. Les municipales de 2014 donneront en effet l'occasion

aux électeurs de s'exprimer directement sur l'avenir de l'intercommunalité car les candidats au Conseil communautaire apparaîtront, pour la première fois, sur les bulletins de vote. Et avec 15 élus communautaires sur un total de 50, Pontivy aura un rôle à jouer dans tous ces domaines de l'intercommunalité que sont l'économie, l'emploi, l'enseignement supérieur, la petite enfance...

Le pôle aquatique que vient d'inaugurer Pontivy Communauté est une parfaite illustration de l'enjeu intercommunal. Dédié au sport et aux loisirs, cet équipement s'adresse à l'ensemble des 45 000 habitants qui composent notre communauté de communes.

Sa forte envergure et son évidente modernité permettent d'augmenter l'attractivité de notre territoire. Mais au-delà de cette nécessité, nous devons aussi préserver notre identité et notre patrimoine et c'est à ce titre que nous mettons tout en œuvre pour ouvrir la piscine découverte cet été. Cette ouverture devra s'accompagner d'une réflexion sur un projet global d'animation en concertation avec la population.

opinions

*Henri Le Dorze,
Daniel Le Couviour,
Ghislaine Gouttequillet,
Alain Le Mapihan,
Nelly Burlot,
Christophe Marchand,
Marie-Madeleine Doré-Lucas,
Jean-Jacques Parmentier,
Sylviane Le Pavec,
Loïc Burban*



PONTIVY, UN NOUVEL ÉLAN

ET DEMAIN ENCORE... LA PLAGE

En 2010, Pontivy Communauté propose en conseil communautaire la création d'un nouveau pôle aquatique, sous gestion déléguée, qui remplacera les piscines pontivyennes.

La question posée sur le devenir de la piscine découverte se heurte au mutisme du président, alors maire de Pontivy. Le débat est orienté sur le mode de gestion, pas sur le programme.

Le flou sur le sort réservé à la piscine de la plage persiste jusqu'en fin d'année dernière. Élus de l'opposition municipale, nous décidons alors d'adresser un courrier au maire pour que le sujet soit ajouté à l'ordre du jour de la séance du conseil municipal du 5 décembre 2012.

Le maire esquivait une nouvelle fois la question. Il nous informe que le débat que nous sollicitons aura lieu et que le sujet est examiné par le comité de réflexion sur Tréleau. Mais, pour la première fois, il est évoqué « autre chose qu'une piscine sur ce site »...

Comment en est-on arrivé là ? Comment a-t-on pu, ne serait-ce qu'envisager, de brader de cette manière la piscine de plein air, si chère aux Pontivyens ?

La piscine de plein air appartient au patrimoine pontivyen. Elle joue un rôle social. Elle est créatrice de liens. Elle est un lieu de rencontre de toutes les générations. Elle offre, au cœur de la ville, le dépaysement aux pontivyens qui ne partent pas en vacances.

Pourquoi alors l'abandonner ? Pourquoi ce choix ? Coût ? Et la compétence ?

Le rapport 2012 sur les piscines mentionne un déficit annuel de moins de 50 000€ pour la piscine découverte alors que Pontivy Communauté versera annuellement plus de 1 500 000€ à l'exploitant du pôle aquatique.

La compétence communautaire porte sur les équipements et l'actuel président indique que la piscine reviendra dans « le giron » de la ville et laisse toute latitude aux Pontivyens pour exploiter comme bon leur semble le site.

Dès lors, dans l'état actuel des informations dont nous disposons, rien ne s'oppose à une réouverture de la plage.

C'est pourquoi, nous rejoignons les milliers de Pontivyens qui sollicitent la réouverture de la piscine de plein air et nous sollicitons avec instance la majorité pour qu'elle justifie sa position.

*Christine Le Strat,
Gérard Derrien,
Nicole Rouillard,
Yvon Péresse,
Stéphanie Guégan,
François-Denis Mouhaou*



c'était où ?
c'était quand ?



Démonstration de gymnastique sur la Plaine

À cours de l'après-midi du 14 juillet 1907, les habitants de Pontivy ont pu assister, sur la Plaine, à un spectacle assez inattendu. La Société de gymnastique s'y produisait en effet de façon spectaculaire. Une semaine auparavant, cette dernière avait remporté plusieurs prix au concours de Saint-Malo. Le retour des gymnastes à Pontivy avait d'ailleurs été salué par une foule importante qui fit un accueil triomphant aux héros à leur descente du train. Un cortège s'était alors formé pour conduire, musique en tête, la troupe victorieuse à un vin d'honneur organisé à la mairie.

Quelques jours plus tard, lors de la fête nationale, les gymnastes ont repris les mouvements et les évolutions de leur toute récente victoire : exercices d'ensembles avec engins, pyramide sans engin ou encore course en section.

La Société de tir et de gymnastique a vu le jour en 1879. Elle se nommait alors la « Société de tir national de Pontivy ». En 1886, elle s'est adjointe la société de gymnastique qui s'entraînait dans le gymnase de l'école communale et a pris le titre de « La Pontivyenne ».

Dès le début, l'association s'est démarquée par ses ambitions patriotiques. Elle avait en effet pour but « le développement des forces physiques et morales par la gymnastique et l'accroissement des forces défensives du pays, par la vulgarisation des exercices militaires »⁽¹⁾. Elle adopta un costume et des grades ainsi qu'un insigne composé d'un ruban tricolore sur lequel s'entrecroisaient un fusil et des haltères.

Dès lors, elle devint l'une des associations les plus importantes de Pontivy accueillant dans ses rangs des personnalités comme Stéphane

Strowsky, commandant du corps des pompiers, ou l'imprimeur Charles Anger. À partir de 1907, elle participa régulièrement aux manifestations du 14 juillet, organisant des démonstrations de gymnastiques sur la Plaine et un concours de tir dans son stand du Petit Resto. La consécration vint également du ministère de la guerre qui la désigna en 1909 comme société de préparation militaire sous le numéro 405. Elle remplira cette mission de manière importante durant la guerre 1914-1918.

À l'issue du conflit, le terrain de tir de la société étant hors d'usage, l'intervention du sénateur Alfred Brard permit à la société de reconstruire ses infrastructures et de continuer son entraînement. Mais la société ne prospérait plus et malgré les succès de ses membres dans différents concours de tir, elle fut dissoute en décembre 1935.



(1) Statuts de la société de tir et de gymnastique « La Pontivyenne », 1886

Devant de nombreux spectateurs, les gymnastes de La Pontivyenne ont réalisé des figures spectaculaires.